



## Communiqué de presse AG/PAL/831

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables  
du peuple palestinien**  
274<sup>e</sup> séance – matin

**LE COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU PEUPLE  
PALESTINIEN ADOPTE SON PROJET DE RAPPORT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Il examine le rapport de la Conférence  
internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien**

Présentant ce matin le rapport de la Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien, M. Papa Louis Fall (Sénégal), Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a noté que la tenue de cette conférence, qui a eu lieu les 4 et 5 septembre 2003 à New York, avait coïncidé avec une nouvelle escalade de la violence sur le territoire palestinien occupé. Aussi le processus politique relancé par la Feuille de route du Quatuor a-t-il été interrompu. M. Fall a par ailleurs souligné que sur le terrain le Gouvernement israélien avait poursuivi sa politique des faits accomplis, notamment en construisant une barrière de séparation dont de grands segments s'enfoncent profondément en territoire palestinien. Le Plan d'action adopté par les participants à la clôture de la conférence s'est donc concentré sur la mobilisation contre ce mur de séparation, a indiqué M. Fall.

Pour ce qui est de la situation au Moyen-Orient, M. Fall a rappelé que le Conseil de sécurité s'était réuni le 16 septembre pour examiner cette question, et que le Soudan y avait présenté un projet de résolution demandant à Israël de s'abstenir de procéder à toute expulsion et de cesser toute menace à la sécurité du Président élu de l'Autorité palestinienne. Ce projet n'a cependant pas été adopté à cause du vote négatif d'un membre permanent du Conseil de sécurité. Il a également rappelé que, lors de sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale avait adopté le 19 septembre, un projet de résolution\*\* présenté par le Soudan reprenant ces exigences.

Concernant les menaces prononcées par Israël à l'encontre du Président Arafat et la construction du mur de séparation entre le Territoire palestinien occupé et Israël, l'Observateur permanent de la Palestine, M. Nasser Al-Kidwa, a fait le point sur les récents développements parvenus au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Il a également signalé qu'aujourd'hui même, le Groupe arabe avait envoyé une lettre au

Conseil de sécurité pour lui demander de se saisir de la question de la construction du mur de séparation en lui présentant un projet de résolution en ce sens. Espérant que ce projet ne sera pas bloqué, M. Al-Kidwa a fait part de son souhait de le voir adopté au début de la semaine prochaine. Si l'on veut rester dans la logique de deux Etats, il est impératif d'interrompre la construction de ce mur et des colonies de peuplement a-t-il affirmé, ajoutant que dans le cas contraire on se retrouverait dans une situation de « conflit perpétuel ».

Le Comité a en outre adopté la version anglaise de son projet de rapport\* qui sera soumis à l'Assemblée générale et qui a été présenté par son Rapporteur, M. Victor Camilleri (Malte). Ce rapport présente les développements intervenus sur le terrain ainsi que les efforts faits pour relancer le processus politique depuis le 11 octobre 2002. Compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain, le Président du Comité a indiqué que certaines mises à jour pourraient être nécessaires avant la transmission de ce rapport au Secrétaire général.

Le Président a également rappelé que la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2003 dans la salle du Conseil de tutelle de 10h30 à 13 heures.

La prochaine réunion du Comité sera annoncée ultérieurement dans le Journal des Nations Unies.

## Déclarations

M. PAPA LOUIS FALL, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a présenté au Comité son rapport sur la Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien intitulée « Mettons fin à l'occupation! », qui s'est tenue au Siège des Nations Unies les 4 et 5 septembre 2003. Il a noté que la tenue de cette conférence avait coïncidé avec une nouvelle escalade de la violence en territoire palestinien occupé, qui a interrompu le processus politique relancé par la Feuille de route du Quatuor. M. Fall a par ailleurs souligné que sur le terrain le Gouvernement israélien avait poursuivi sa politique « de création de faits », notamment par la construction d'une barrière de séparation dont de grands segments, a-t-il dit, s'enfoncent profondément en territoire palestinien. Le Plan d'action adopté par les participants à la clôture de la conférence s'est donc concentré sur la mobilisation contre ce mur de séparation, a indiqué M. Fall. Il a aussi rappelé que le thème de cette conférence, à laquelle ont participé 400 personnes dont 350 appartenant à des organisations non gouvernementales, était axé sur la cause profonde du conflit et que ce thème avait permis de rassembler des organisations de la société civile très diverses qui se sont toutes accordées à reconnaître que l'occupation israélienne des terres palestiniennes devait cesser. M. Fall a aussi indiqué que 20 orateurs, parmi lesquels des Palestiniens et des Israéliens, avaient fait des présentations. M. Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a notamment prononcé un discours au nom du Secrétaire général des Nations Unies, a aussi indiqué M. Fall, avant de féliciter les membres du Comité directeur de la Conférence pour leur travail exceptionnel, notamment dans la rédaction du document

final de cette manifestation. M. Fall a ajouté que le Comité directeur, qui s'est constitué en réseau international de coordination des organisations non gouvernementales sur la Palestine, serait aussi chargé du suivi des initiatives proposées dans ce document.

M. NASSER AL-KIDWA, Observateur permanent de la Palestine, a rappelé qu'avant le début de la 58<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, sa délégation avait envoyé une lettre à toutes les autres délégations par laquelle elle présentait ses priorités sur la question du Moyen-Orient, et préconisait des mesures que l'Assemblée générale pourrait prendre, notamment la condamnation systématique des crimes de guerre perpétrés par Israël, et de la construction du mur de séparation. Pour ce qui est des menaces israéliennes contre le Président Arafat, M. Al-Kidwa a regretté que le Conseil de sécurité ne se soit pas prononcé fermement contre ces menaces et n'ait pas pu adopter le projet de résolution du fait du droit de veto exercé par les Etats-Unis. Rappelant que le Groupe arabe avait immédiatement fait appel à l'Assemblée générale, il a expliqué que cela avait permis d'adopter une résolution exigeant qu'Israël s'abstienne de porter atteinte au Président de l'Autorité palestinienne. Il a également signalé qu'aujourd'hui même, le Groupe arabe avait envoyé une lettre au Conseil de sécurité pour lui demander de se saisir de la question de la construction du mur de séparation en lui présentant un projet de résolution en ce sens. M. Al-Kidwa a fait part de son souhait de voir ce texte adopté d'ici le début de la semaine prochaine. Si l'on veut rester dans la logique de deux Etats, il est impératif d'interrompre la construction de ce mur et des colonies de peuplement, a-t-il affirmé, ajoutant que dans le cas contraire on se retrouverait dans une situation de « conflit perpétuel ».

Evoquant la dernière réunion du Quatuor à New York, M. Al Kidwa a regretté que le texte final ne soit pas suffisamment équilibré et présente la position de l'un des membres du Quatuor au détriment des trois autres. Rendant hommage à la déclaration faite par le Secrétaire général à la suite de cette réunion, M. Al-Kidwa a avancé que l'une des mesures sérieuses que pourraient envisager les Nations Unies serait le déploiement d'une force internationale avec un mandat du Conseil de sécurité.

---

\* le projet de rapport est paru sous la cote A/AC.183/2003/CRP.2

\*\* Résolution A/RES/ES-10/12